



PROGRAMMES MONDIAUX



ENTRAÎNEURS



PROGRAMMES MONDIAUX ENTRAÎNEURS

INTRODUCTION

STRATÉGIE GÉNÉRALE ET OBJECTIF

Les trois programmes pour entraîneurs de la Solidarité Olympique ont pour but d'offrir aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) tous les moyens nécessaires pour améliorer les connaissances de leurs entraîneurs afin que ceux-ci puissent ensuite répondre aux exigences actuelles liées à l'encadrement des athlètes.

Le CIO a pour sa part reconnu officiellement l'importance de la fonction et de la formation des entraîneurs en incluant prioritairement ce public dans sa commission de l'entourage, qui a été créée au lendemain de la Session de Copenhague.

De nos jours, l'entraîneur représente en effet un élément particulièrement important pour l'athlète et il lui est demandé de remplir les diverses fonctions d'éducateur, de formateur, de guide, de psychologue, d'agent, etc., et ce pour des publics différents (athlètes, équipes, enfants, adolescents, adultes, de niveau débutant ou élite, etc.), d'où l'importance de pouvoir accéder à une formation continue et de qualité.

La Solidarité Olympique encourage par ailleurs les CNO et les Fédérations Internationales (FI) à se référer à des standards de formation comme celui proposé par le « International Sport Coaching Framework », en adaptant toutefois ce cadre de réflexion aux spécificités du sport et du pays concerné. Le but étant d'utiliser autant que possible une terminologie commune pour la formation des entraîneurs.

Finalement, la Solidarité Olympique invite les CNO à s'interroger sur les manières de créer des liens entre les différents programmes - les stages techniques, les bourses individuelles et les projets de développement de la structure nationale - afin de renforcer de manière globale et à long terme la formation des entraîneurs dans le monde.

STAGES TECHNIQUES POUR ENTRAÎNEURS

Le programme des stages techniques a comme objectif principal la formation de base des entraîneurs actifs, et officiellement reconnus comme tels, dans tous les sports qui figurent au programme olympique. La formation est dirigée par un expert international désigné par les FI.

L'objectif est de normaliser autant que possible la formation des entraîneurs. Raison pour laquelle les stages doivent suivre scrupuleusement les règles établies par les FI pour ce type de formation. De plus, il y a lieu d'assurer la cohérence entre les formations déjà réalisées les années précédentes et celles planifiées à moyen et long terme. Pour cela, les CNO



doivent planifier et sélectionner le niveau des stages, les sports et les participants en fonction de leurs besoins spécifiques et de leurs objectifs de développement à atteindre en fin de plan.

Afin de promouvoir le rôle de la femme dans le sport, la Solidarité Olympique souhaite que les CNO soutiennent la participation des femmes aux stages, entre 10 % et 20 %, voire plus. Les formations de niveau supérieur (2 à 4) s'adressent aux entraîneurs ayant déjà suivi un stage de niveau inférieur. Toutefois, pour pouvoir réunir un nombre suffisant de participants, ces formations peuvent regrouper des entraîneurs de plusieurs pays et être organisées à un niveau régional.

BOURSES OLYMPIQUES POUR ENTRAÎNEURS

Le programme de bourses olympiques individuelles offre aux entraîneurs la possibilité de bénéficier d'une formation continue de haut niveau dans un centre ou une université et d'acquérir ainsi une expérience et un savoir qu'ils devront ensuite mettre au service de leur structure sportive nationale.

La Solidarité Olympique va maintenir les possibilités de formation offertes jusqu'à maintenant, tout en essayant d'élargir l'éventail des formations spécifiques afin de répondre de manière encore plus précise aux besoins des CNO. Des formations à distance (e-learning) pourraient également être proposées à l'avenir.

Deux options s'offrent aux entraîneurs : une formation en sciences du sport qui leur permet d'obtenir une reconnaissance de niveau supérieur, voire universitaire ; ou une formation sportive spécifique qui leur permet d'actualiser leurs connaissances techniques et de renforcer ainsi leur expérience pratique dans un sport spécifique. FI, universités, centres sportifs de haut niveau et clubs sportifs reconnus collaborent avec la Solidarité Olympique pour accueillir ces entraîneurs boursiers.

DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE SPORTIVE NATIONALE

Ce programme permet de développer ou de renforcer l'ensemble des structures sportives nationales par la mise en place d'un plan d'action de moyenne ou de longue durée dans un sport spécifique avec le soutien d'un expert international. Pour cela, les CNO doivent procéder à une étude approfondie de leur situation (forces, faiblesses, etc.) avant d'établir un plan d'action cohérent et réaliste qui visera des objectifs de développement clairs et réalisables à long terme. La priorité est donnée aux CNO dont les structures sportives de base et le système d'entraînement sont faibles, mais qui démontrent un réel potentiel de développement.

Le plan d'action doit prévoir la formation des entraîneurs locaux, mais également celle des personnes aptes à poursuivre, au terme du projet, le travail débuté par l'expert; l'amélioration des programmes d'entraînement pour le sport d'élite; ainsi qu'un soutien au « sport pour tous », au sport scolaire, à la découverte de jeunes talents, etc. Pour établir leurs plans d'action, les CNO sont vivement encouragés à utiliser, dans la mesure du possible, les travaux réalisés par les entraîneurs boursiers de la Solidarité Olympique durant leur formation.



Finalement, il est de plus en plus recommandé, pour des raisons budgétaires notamment, de répartir le séjour de l'expert international sur plusieurs périodes bien définies. Durant son absence, une personne chargée de la conduite du projet sera désignée comme coordinateur national pour suivre l'évolution et s'assurer de la bonne marche du plan d'action. Cette personne peut être un entraîneur national, un ancien boursier de la Solidarité Olympique ou un directeur technique.